

Positions

À la veille de la session d'automne 2018 des Chambres fédérales

Position de politique européenne

Pour scienceindustries, il n'y a **aucune urgence à négocier et conclure rapidement un accord institutionnel**, dès lors que les négociations sur le Brexit peuvent fournir de nouveaux éclairages sur cette question.

A côté des mécanismes de règlement des différends (rôle de la CEJ, proportionnalité des mesures de compensation éventuelles), **la définition de l'acquis européen pertinent et du droit à reprendre revêt une grande importance** pour l'industrie. Les deux éléments que voici sont essentiels aux yeux de scienceindustries:

- **L'acquis** concernant l'accès au marché unique **doit absolument être déterminé conjointement par l'UE et la Suisse.**
- Une **reprise seulement partielle de l'acquis désigné comme pertinent doit demeurer possible**, ce qui implique la reconnaissance de l'équivalence des dispositions juridiques (principe d'équivalence).

18.031 Projet fiscal 17 (CN/CE)

OUI à une mise sous toit rapide de la loi fédérale. scienceindustries soutient l'approche du Conseil des Etats et voit la proposition de la Commission des finances (CF) d'un œil critique, car avec un financement croisé par le biais de la TVA, l'idée de base du couplage avec l'AVS est remise en cause.

17.059 (CN/CE) Loi sur la protection des données. Révision totale et modification d'autres lois fédérales

OUI à la première étape de la révision totale de la loi sur la protection des données (LPD). En apportant les ajustements nécessaires aux exigences du développement ultérieur de l'accord de Schengen, la deuxième étape - révision totale de la LPD - peut être accélérée afin d'assurer la compatibilité de la LPD avec les développements internationaux.

16.3332(CE) Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!; 17.317 (CE) Exclure l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie; 18.303 (CE) Exclusion de

l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie

NON à ces divers objets visant à bannir l'huile de palme et ses dérivés. Sortir l'huile de palme de l'accord de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie conduirait à l'échec des négociations, partant à **désavantager des entreprises suisses par rapport à leurs concurrentes de l'UE** et des Etats signataires de l'accord de partenariat transpacifique TPP. **Conclure l'accord de libre-échange permettra au contraire, grâce au resserrement des liens qu'il favorise avec les partenaires commerciaux, de continuer à encourager la production durable.**

18.3040 (CN). Po. CSSS. Bases légales visant à garantir la fourniture des soins dans le domaine des maladies rares

OUI à ce postulat. scienceindustries salue le souci de réexaminer et de compléter le cadre légal pour que la stratégie nationale élaborée au sujet des maladies rares puisse bien fonctionner et pour assurer l'accès aux médicaments indispensables.

17.3942 (CE) Mo. CN Tornare. Médicaments à l'unité. Osons un test!

NON à la remise de médicaments à l'unité. La distribution médicaments à l'unité ou en emballages partiels par les médecins ou les pharmacies crée un risque pour la sécurité des médicaments et remet en cause les règles d'hygiène. La question de la **transmission des informations** (pas de notices d'accompagnement) **poserait problème** et l'on serait également dans l'incertitude quant **au remboursement maximum autorisé** par les caisses maladie.

17.3974 (CN) Mo. CSSS. Prévention et gestion des dommages lors de traitements médicaux

NON à cette motion. Il n'y a aucune nécessité d'assouplir le système éprouvé de la responsabilité civile en simplifiant les preuves. Cela rendrait encore plus **difficile l'évaluation des**

risques de litige et compliquerait la couverture d'assurance.

15.409 (CN) Iv. Pa CN Markwalder. Protection du secret professionnel des juristes d'entreprise

OUI au prolongement du délai. L'introduction d'un "legal privilege" pour juristes d'entreprise est une revendication essentielle de notre industrie. **Elle doit à présent être matérialisées dans le cadre de la révision du Code de procédure civile dans le sens souhaité par l'économie et d'ici là, il faut soutenir l'initiative parlementaire ci-dessus.**

15.3733 (CE) Mo. CN Wobmann. Suppression de la taxe d'incitation sur les COV.

OUI à l'orientation générale de la motion. scienceindustries salue l'objectif visant à aménager l'ordonnance sur les COV plus efficacement et à obtenir des allègements pour l'industrie et l'administration. **Elle rejette toutefois un durcissement des valeurs limites d'émission dans l'ordonnance sur la protection de l'air OPair.**

16. 3131 (CE) Mo. CN Pezzatti. Autorisation des biocides ou des produits phytosanitaires. Suppression de la bureaucratie

NON à cette motion dont l'exigence est déjà satisfaite. Les émoluments pour demandes d'autorisation citées dans la motion sont comparables à ceux de l'UE. La motion ne tient pas compte non plus du fait qu'une autorisation accordée dans l'UE permet, grâce à la reconnaissance, l'accès au marché suisse à des coûts nettement inférieurs.

16.075 (CN/CE) Organisation de l'infrastructure ferroviaire

OUI à l'organisation de **CFF Cargo en entreprise indépendante** et à la transformation du Service d'attribution des sillons en un établissement fédéral indépendant.

17.4059 (CN) Po. Utilisation du glyphosate. Etudier l'opportunité et les modalités d'un plan de sortie progressive

NON à ce postulat. Comme le souligne à juste titre le Conseil fédéral dans sa réponse: "**Il n'y a pas de raison de justifier le retrait de cette substance**". Commander des études supplémentaires aux offices fédéraux compétents

est superflu et ne ferait qu'occasionner des dépenses administratives inutiles.

17.3860 (CN) Mo. CE Baumann. Allocations familiales. Pour une répartition des charges équitable

NON à cette motion, car la répartition forcée des charges qu'elle réclame équivaut à un **impôt supplémentaire pour l'économie privée et à une entrave de la concurrence**. Au final, ce sont plus de 200 millions de francs par année qui sortiraient des caisses privées pour aller vers les institutions supplétives cantonales. De plus, en cas d'adoption de la motion, l'actuelle **compensation des caisses de branches à l'échelle nationale serait morcelée en autant de systèmes de compensation cantonaux**. Cette fragmentation en 26 taux occasionnerait des charges administratives supplémentaires qui n'apporteraient aucun avantage aux familles. Le Conseil fédéral recommande également le rejet de cette motion.

scienceindustries est l'association économique faîtière suisse du secteur chimie, pharma et biotech. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec près de 45% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Votre contact à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler,

Directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Marcel Sennhauser

Directeur adjoint - Responsable Communication

Tél. 044 368 17 44

marcel.sennhauser@scienceindustries.ch